

A2LP
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 22 Résidence des Chênes
78590 Noisy Le Roi
897756433 RCS Versailles

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 09-05-2025

Le 09-05-2025, à Noisy Le Roi,

Abdennacer ALLAOUI demeurant 7, Rue Madame de Maintenon 78590 Noisy Le Roi.

Actionnaire unique de la Société A2LP.

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article Siège social des statuts
- Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

PREMIERE DECISION – TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'actionnaire unique décide de transférer le siège social de 22 Résidence des Chênes 78590 Noisy Le Roi, à 99 Avenue Achille Peretti 92200 Neuilly-sur-Seine à compter de ce jour.

En conséquence, l'article Siège social des statuts a été modifié comme suit :

ARTICLE – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à 99 Avenue Achille Peretti 92200 Neuilly-sur-Seine.

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DERNIERE DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITÉS

L'actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'actionnaire unique et répertorié sur le registre des décisions de l'actionnaire unique.

Fait à Noisy Le Roi

Le 09-05-2025

Abdennacer ALLAOUI

Actionnaire unique



A.A.2